

012
031255
0123512



CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE

1^{ER} RÉSEAU PRIVÉ D'EXPERTS IMMOBILIERS EN FRANCE

FORMATIONS

EXPERTISE BIENS D'EXCEPTION, BELLES DEMEURES, CHÂTEAUX, ET TRAITS DE CÔTE

Conforme aux dispositions de la loi Alur



2 JOURS / 14 HEURES

9h à 12h et 13h à 17h



20 rue Henri Regnault
75014 PARIS
OU
26 rue St François de Paule
06300 NICE



PUBLIC VISÉ

- Experts immobiliers, agents immobiliers spécialisés, notaires, agents des services fonciers, etc.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) et personne à mobilité réduite (PMR)



PRÉREQUIS

Maîtriser les méthodes d'expertise immobilière valeur vénale.

OBJECTIFS

Maîtriser les spécificités de l'évaluation des biens d'exception et des biens situés en zones littorales, en intégrant à la fois les aspects techniques, juridiques et économiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier et caractériser les biens d'exception et les biens littoraux, en comprenant leurs spécificités physiques, économiques et juridiques.
- Analyser les facteurs de valeur influençant ces biens (éléments de plus-value et de moins-value, contraintes environnementales et patrimoniales).
- Maîtriser les méthodes d'évaluation adaptées aux biens atypiques, rares ou soumis à des risques naturels (recul du trait de côte, ZERC, BRAEC, etc.).
- Rédiger un rapport d'expertise complet et argumenté, conforme aux exigences professionnelles.
- Appliquer les connaissances à des cas concrets, à travers des exercices pratiques d'évaluation de châteaux, domaines, édifices religieux ou biens littoraux.

MATÉRIELS NÉCESSAIRES Calculatrice standard, bloc note, stylo

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Vidéoprojecteur, paperboard, clé USB "présentation et éléments complémentaires"

SUIVI ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôle de connaissances le 2^e jour et remise du certificat de réalisation

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

À réception du dossier complet (convention de stage, formulaire de demande d'inscription et règlement 40 % du montant de la formation) dans un délai de 2 jours à 4 semaines



DÉTAIL DU PROGRAMME

Évaluation des biens d'exception

- Preamble et définition des biens visés ;
- Les facteurs physiques de valeur ;
- Les facteurs juridiques de valeur ;
- Les valeurs – éléments de plus et moins-value ;
- Les méthodes d'évaluation ;
- La rédaction du rapport et son contenu.
 - *Exercices pratiques* : Évaluation d'un château classé avec parc, exploitation viticole, forêt avec chasse et plans d'eau / Évaluation d'un édifice religieux avec un projet de reconversion culturel

Évaluation des îles, des biens littoraux, et recul du trait de côte

- Preamble et définition des biens visés ;
- Les différents types de bien et leurs facteurs de valeur ;
- Les conséquences physiques des changements climatiques ;
- Les facteurs juridiques du recul du trait de côte, les ZERC et le BRAEC ;
- Les méthodes d'évaluation ;
- La rédaction du rapport et son contenu.
 - *Exercices pratiques* : Exemple de détermination des risques liés au recul du trait de côte / Évaluation d'un bien en zone de recul du trait de côte / Évaluation d'une redevance de BRAEC

CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE
L-EXPERTISE.COM

20 RUE HENRI REGNAULT 75014 PARIS
26 RUE ST FRANÇOIS DE PAULE 06300 NICE
S.A.S. AU CAPITAL DE 20 000 € RCS : 519 675 243
N° VERT : 0 800 00 80 89 (APPEL GRATUIT)

031255
0123512

